

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DES MEDIATEURS FAMILIAUX

DE JANVIER 2021 A DECEMBRE 2021

Conformément aux textes qui réglementent le métier des médiateurs familiaux l'Analyse de la Pratique est obligatoire dans le cadre de l'exercice de la médiation familiale mais aussi, pour la présentation des dossiers de demande de Validation des Acquis et de l'Expérience, qui permettra le maintien de ce métier. L'Analyse de la Pratique permet de renforcer et/ou de développer les acquis théoriques et d'éviter les risques de « dérapages » professionnels, d'alliance tout en actualisant ses connaissances théoriques. Il s'agit d'une approche concrète permettant de conceptualiser sa pratique en interrogeant les actes professionnels qui peuvent être posés de manière plus empirique.

Ce travail prend ses fondements dans les principes déontologiques sur lesquels le médiateur familial construit sa pratique et, notamment : le non jugement, le respect de chacun, la bienveillance, la confidentialité.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectifs :

- ▶ Permettre aux professionnels de comprendre les difficultés liées à leur pratique, éviter les « jeux d'alliances », repérer et analyser comment s'opèrent les dysfonctionnements, l'utilisation du cadre et de l'espace de médiation par les personnes, par le médiateur.
- ▶ Approfondir les connaissances théoriques et, notamment, le contexte international (aspects légaux, psychologiques, sociologiques, culturels et leurs incidences sur le fonctionnement des groupes familiaux).
- ▶ Pouvoir mieux maîtriser la méthodologie d'intervention spécifique aux différents contextes d'application de la médiation.

CONTENU ET PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ Actualisation des techniques, courants et théories utilisées dans le cadre de l'exercice des fonctions professionnelles.
- ▶ Actualisation du cadre légal d'exercice de la médiation familiale
- ▶ Actualisation du Droit de la Famille.
- ▶ Approfondissement des techniques d'entretiens familiaux.
- ▶ Approfondissement des approches psychologiques de l'enfant, du couple, du conflit.

INTERVENANTS

L'analyse de la pratique est animée par l'un de nos formateurs, en regard des jours :

- ▶ **Marina BARTE**, médiatrice familiale Diplômée d'État, elle est juriste de formation initiale, coordinatrice du service de Médiation Familiale de l'association ESPEREM (75010) formatrice, formée à l'analyse des pratiques professionnelles (GAP) et à la thérapie familiale systémique.
Jocelyne DAHAN, médiatrice familiale Diplômée d'État, formatrice et analyste de pratiques professionnelles depuis de nombreuses années (Médiateurs généralistes, médiateurs familiaux, avocats spécialisés en Droit de la Famille, professionnels de l'Action Sociale, directeurs et encadrants de services de médiation familiale). Analyse des Pratiques Professionnelles des Médiateurs, médiateurs Familiaux, Avocats et Directeurs et encadrants de services de médiation.
- ▶ **Muriel PICARD BACHELERIE**, médiatrice familiale Diplômée d'État, formatrice et responsable pédagogique du DEMF (IFOMENE – Paris), formée à l'Analyse des Pratiques Professionnelles elle anime des groupes depuis douze années. Analyste des Pratiques Professionnelles des Médiateurs, médiateurs Familiaux et Avocats.
- ▶ **Michel LOPEZ**, médiateur familial Diplômé d'État, formé à la Thérapie Familiale Analytique, Institut de Psychanalyse Groupale et familiale de Paris, formé à l'Analyse des Pratiques Professionnelles, formateur. Analyse des Pratiques Professionnelles de Médiateurs Familiaux et supervision. Il anime des groupes de professionnels depuis plus de dix années.

Nos formateurs sont en contrôle de leur pratique et se soumettent à la formation continue pour accompagner l'évolution de leur fonction. Ils s'engagent à la mise en œuvre et au respect des valeurs inhérentes à l'exercice du métier de médiateur et, notamment : la confidentialité, la liberté de parole, le respect de chacun.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ▶ Travail dont le support est la présentation de situations prises en charge par le médiateur permettant un échange réflexif avec le groupe et avec le formateur, une analyse et un approfondissement de la technique et des arrières plans théoriques.
- ▶ La confidentialité s'applique à tous, formateur inclus,
- ▶ L'exposé des situations se fera à partir d'une présentation orale et/ou avec un support. L'analyse de la Pratique Professionnelle des médiateurs familiaux est une articulation entre la mise à jour des savoirs théoriques et des savoir-faire professionnels.

PUBLIC DESTINATAIRE

La formation est ouverte aux médiateurs familiaux en exercice, titulaires du diplôme d'État les médiateurs en exercice dans le contexte familial. Les médiateurs sont répartis par groupe pluri-institutionnel du lundi au vendredi.

Le groupe est composé de 7 à 10 participants. Les inscriptions seront retenues par ordre de réception des dossiers complets. Le groupe peut accueillir a minima sept professionnels. Si ce nombre n'est pas atteint la LFSM peut prendre la décision d'annuler la session.

DUREE ET DATES

Six séances annuelles par an en journée, demi-journée ou soirée du lundi au vendredi de l'exercice 2021 soit a minima 21 heures annuelles.

LIEU

A Paris dans les locaux de la LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber

COUT ET VALIDATION

Le coût est de 110€/journée, soit 660€ pour les six journées annuelles, 330€ pour 6 demi-journées ou soirées. Le paiement s'effectue annuellement sur facturation.

Pour les sessions en soirée d'analyse de la pratique et les sessions de supervision nous contacter pour obtenir un devis.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi (42 ou 21 heures heures) sera délivrée à l'issue de la session.

Une convention de formation avec l'employeur ou le participant est adressée après retour de la fiche d'inscription.

A la fin de chaque journée une évaluation orale est effectuée par le formateur et permet d'ajuster le mode pédagogique. À l'issue de la session une évaluation orale qualitative est effectuée, puis un questionnaire anonyme de satisfaction est remis à chaque participant.

Son analyse permet aux formateurs d'ajuster leur mode d'intervention au plus près des attentes des participants.

!

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DES ENCADRANTS ET DIRECTEURS DE SERVICES DE MEDIATION FAMILIALE

DE JANVIER 2021 A DECEMBRE 2021

Les premiers espaces de médiation familiale ont vu le jour, dans les années 90, sous l'impulsion de pionniers que l'on pourrait qualifier de « figures charismatiques », occupant à la fois la place de médiateur familial, de responsable voire de formateur. Mais à ce jour, et depuis l'institutionnalisation de la médiation familiale et de sa reconnaissance sociale les services, sous le statut associatif, se sont structurés mais les complexités économiques n'ont pas encore permis la répartition de manière plus équitable des fonctions de médiateurs et d'encadrement. Ces exercices professionnels à « double niveau » peuvent être source de paradoxe et de complexité. Un accompagnement spécifique en direction des professionnels exerçant cette double fonction est nécessaire et permet un soutien et un étayage indispensables.

Ce travail prend ses fondements dans les principes déontologiques sur lesquels le médiateur familial construit sa pratique et, notamment : le non jugement, le respect de chacun, la bienveillance, la confidentialité.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectifs :

- ▶ Connaître et analyser les fonctionnements des institutions partenaires et celles qui encadrent l'exercice de la médiation familiale.
- ▶ Actualisation du cadre légal et des politiques familiales ayant une incidence sur l'exercice de la médiation familiale.
- ▶ Analyser et faire évoluer sa pratique managériale au sein de l'institution.
- ▶ Construire et développer les outils nécessaires à l'organisation du travail.
- ▶ Définir des projets des actions et réfléchir aux modalités de leur mise en œuvre.
- ▶ Analyser sa posture de médiateur familial dans ce cadre institutionnel et les paradoxes de cette double fonction

CONTENU ET PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ Connaître et analyser les fonctionnements institutionnels.
- ▶ Construire tous les outils pour améliorer son mode managérial (entretiens de recrutement, professionnels, demandes de subventions et rapports d'activité...)
- ▶ Repérer et analyser la place et la fonction de la médiation familiale en regard des discours de politiques familiales.

INTERVENANT

Ces séances d'analyse de la pratique professionnelle sont animées par Jocelyne DAHAN, médiatrice familiale Diplômée d'État, titulaire d'un Master 2 option « gestion, formation », elle est formatrice et analyseur de pratiques professionnelles depuis de nombreuses années, notamment auprès de Médiateurs généralistes, médiateurs familiaux, avocats spécialisés en Droit de la Famille, professionnels de l'Action Sociale, directeurs et encadrants de services de médiation familiale.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ▶ Travail dont le support est la présentation de situations prises en charge par les professionnels et permettant un échange et une analyse réflexifs avec le groupe et avec le formateur. La confidentialité s'applique à tous, formateur inclus,
- ▶ L'exposé des situations se fera à partir d'une présentation orale et/ou avec un support. L'analyse de la Pratique Professionnelle des médiateurs familiaux est une articulation entre la mise à jour des savoirs théoriques et des savoir-faire professionnels.

PUBLIC DESTINATAIRE

Le groupe composé de 7 à 10 participants il s'adresse aux professionnels suivants : médiateurs familiaux diplômés d'état, en exercice et assurant une fonction d'encadrement du service de médiation familiale soit en qualité de directeur, de chef de service et/ou de coordinateur. Les inscriptions seront retenues par ordre de réception des dossiers complets. Si ce nombre n'est pas atteint la LFSM peut prendre la décision d'annuler la session.

DUREE ET DATES

Quatre séances annuelles d'une journée en présentiel et une journée à distance, soit 35 heures annuelles. Ces journées sont planifiées de la manière suivante :

- ▶ En présentiel : lundi 18 janvier, jeudi 3 juin, lundi 20 septembre, lundi 6 décembre 2021.
- ▶ A distance : mercredi 7 avril 2021.

LIEU

A Paris dans les locaux de la LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber

COÛT ET VALIDATION

Le coût pour l'ensemble du groupe des médiateurs familiaux est de 110€/journée, soit 550€ pour les cinq journées annuelles. Le paiement s'effectue annuellement sur facturation.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi de 35 heures sera délivrée à l'issue de la session.

Une convention de formation avec l'employeur ou le participant est adressée après retour de la fiche d'inscription.

A la fin de chaque journée une évaluation orale est effectuée par le formateur et permet d'ajuster le mode pédagogique. À l'issue de la session une évaluation orale qualitative est effectuée, puis un questionnaire anonyme de satisfaction est remis à chaque participant.

Son analyse permet aux formateurs d'ajuster leur mode d'intervention au plus près des attentes des participants.

Formation

SUPERVISION DE LA PRATIQUE DES MÉDIATEURS FAMILIAUX

Quatre séances annuelles : jeudi 18 Mars – mercredi 03 Juin – mardi 21 Septembre et mardi 07 Décembre 2021

Si l'analyse de la pratique est régit par les textes qui réglementent le métier des médiateurs familiaux et la rendent obligatoire, la supervision est une démarche libre, volontaire et personnelle qui vise à s'interroger de situations rencontré es en médiation familiale au regard de sa propre histoire personnelle.

La Fédération Nationale des Centres de Médiation Familiale la présente sous la forme d'un « désencombrement psychique » nécessaire pour être en capacité de mieux traiter les situations. Elle vise à mettre des mots sur des émotions.

à Le groupe de supervision permet à chaque professionnel de réfléchir à ses interventions, ses impasses, sa posture, d'identifier son rapport personnel au conflit ainsi que ses propres représentations du couple, de la famille, de la parentalité qui sont inévitablement mobilisés lors des rencontres de médiation ».

Le travail s'effectue dans le même respect des principes déontologiques de la pratique des médiateurs familiaux : le non jugement, le respect de chacun, la bienveillance, la confidentialité.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour principal objectif de permettre aux professionnels pratiquant la médiation familiale de mieux comprendre les difficultés liées à leur pratique au regard de leur vécu personnel afin de pouvoir se distancier de leur objet de travail.

CONTENU ET PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ Approfondissement des techniques d'entretiens familiaux.
- ▶ Approfondissement des approches psychologiques de l'enfant, du couple, du conflit.

INTERVENANT

Michel LOPEZ, médiateur familial Diplômé d'État, formé à la Thérapie Familiale Analytique, Institut de Psychanalyse Groupale et Familiale de Paris, formé à l'Analyse des Pratiques Professionnelles, formateur.

METHODES PEDAGOGIQUES

Travail dont le support est la présentation de situations prises en charge par le superviseur permettant un échange réflexif avec le groupe et avec le formateur, une compréhension des mécanismes psychiques à l'oeuvre dans l'espace de médiation. La confidentialité s'applique à tous, formateur inclus.

L'exposé des situations se fera à partir d'une présentation orale et/ou avec un support.

PUBLIC DESTINATAIRE

La formation est ouverte aux médiateurs familiaux en exercice, titulaires du diplôme d'État les médiateurs en exercice dans le contexte familial.

Le groupe est composé de 5 à 8 participants. Si ce nombre n'est pas atteint la LFSM peut prendre la décision d'annuler la session.

DUREE ET DATES

Quatre journées programmées les 18 mars, 3 juin, 21 septembre et 7 décembre 2021. Les horaires sont fixés de 9h à 16h, soit un total de 24 heures de formation sur l'année 2021.

LIEU

A Paris. LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber

COUT ET VALIDATION

Le coût est de 110€/journée, soit 440€ pour les quatre journées annuelles. Le paiement s'effectue annuellement sur facturation. Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi (24 heures) sera délivrée à l'issue de la session. Une convention de formation avec l'employeur est adressée sur demande.

